

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

le jeudi 6 mai 2021

à 20h30

Salle des fêtes de Crazannes

présents : Madame Marie-Noëlle Martin, Monsieur Jean Moreau, Madame Anne-Marie Morin, Madame Isabelle Barret, Monsieur Jacques Busson, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Jackie Theillout, Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Benoît Hapiot, Monsieur Colin MARSH

absent : Monsieur Jamy Vallier donne procuration à Jackie THEILLOUT

1 - approbation du compte rendu de la réunion du 2 avril

2 - la commission bâtiments communaux devra se réunir pour choisir précisément le modèle de porte pour la mairie pour la présentation du devis Guiberteau

Monsieur Moreau explique ne pas devoir engager les travaux avant d'avoir sollicité la subvention suivi par Messieurs Moreau et Mullon
voir subvention DETR avec la secrétaire

3 - tarif emprise sur le domaine public pour les commerçants ambulants. Vote
étude de mise en place d'un règlement et d'un tarif en se renseignant auprès des communes voisines
exceptionnellement, l'emplacement sera gratuit le jour de la fête de la musique

4 - relevage du mur en pierres rue du château Association « Le SAS », Saintes et Monsieur Lamy
Madame Martin doit consulter les plans afin de connaître le propriétaire du mur
Madame Martin et Monsieur Moreau suivent le dossier La commune prend à sa charge les rénovations de ses biens propres. Des associations existent pour travailler sur ce type de chantier. Monsieur Hapiot se renseigne.

5 - ravin rue de château et plantation de haies
ce terrain se situe en lisière du tracé de la Roue Blanche. Monsieur Hapiot vérifiera.
Madame Martin et Monsieur Hapiot prendront contact avec Monsieur Poch, de Coeur de Saintonge.

6 - chemin Chevalet

la circulation continue rendant la signalétique actuelle totalement inefficace.

7 - Fête de la musique

présentation du projet du 19 juin, initié par la commission Fête et Cérémonie

8 - réfection du chemin le long du canal Frédéric Bruneteau

le chemin a toujours été entretenu par Crazannes (300m sur Crazannes) et environ 800m sur Le Mung
il semble que ce chemin appartienne à l'UNIMA

Madame Martin demande l'arrêt du gravillonnage de ces voies pour adopter un revêtement de calcaire tassé, moins cher et plus résistant aux inondations annuelles

Madame le Maire doit rencontrer la personne responsable du secteur au niveau de l'UNIMA en coordination avec Monsieur Le Maire du Mung

9 - logement 1 place de la poste:

banque: demander avis à Madame Hamon sur l'opportunité d'un prêt ou bien un autofinancement

Mme MARTIN, M. BUSSON

Au vu des taux actuels de l'emprunt, il paraît préférable d'emprunter, d'autant que les loyers devraient couvrir les mensualités.

10-préparation des élections des 20 et 27 juin

lecture est faite du document de la Préfecture de Charente Maritime.

Chaque conseiller fera connaître à la secrétaire ses disponibilités avant le 25 mai.

11- commission culture projet de convention Maison des Pierreux

un exemplaire de la convention est à la mairie.

Chaque conseiller est invité à y ajouter ses commentaires afin de la remettre à jour avant d'y travailler avec l'Association.

12-réflexion sur l'emplacement d'une sculpture Monument Docteur Bron

Monsieur Ruiz, de l'Association Les Lapidiales, a sculpté le blason sur une pierre. Il en fait don à la commune. Madame le Maire suggère de la fixer sur le pont du théâtre de verdure.

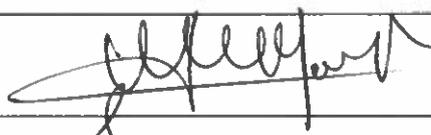
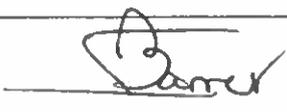
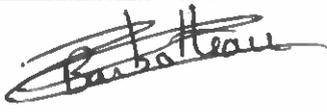
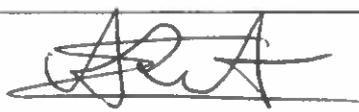
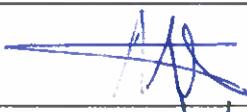
D'autre part, Les Lapidiales proposent de nettoyer gratuitement la statue du Docteur Bron.

13-questions diverses

8 mai :Messieurs Suire et Tamisier participeront à la Commémoration

Madame Barbotteau demande l'autorisation de laisser ses enfants nettoyer le lavoir
dépôts sauvages, engins motorisés de jardinage le dimanche, droit de fume

séance close à 22h55

Signatures	
MARTIN Marie-Noëlle	
MOREAU Jean	
BARRET Isabelle	
MULLON Jean-Luc	
BARBOTTEAU Véronique	
BUSSON Jacques	
HAPIOT Benoît	
MORIN Anne-Marie	
THEILLOUT Jackie	

VALLIER Jamy	Absent - excuse Procuration à M ^{me} Theillout
MARSH Colin	@marsh

